

# INTELLIGENCE JURIDIQUE ET SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE

Le droit au service de la protection  
des acteurs économiques



Les entreprises évoluent aujourd'hui dans un monde complexe et incertain. Pour faire face à la multiplication des risques et des malveillances, elles doivent désormais mettre en place une véritable culture de sécurité/sûreté et d'intelligence économique. L'analyse de l'environnement global de l'activité des entreprises démontre ainsi que l'intelligence et la sécurité économiques constituent un enjeu majeur pour l'ensemble des acteurs économiques.

4  
février  
2020

**Module 1**  
L'arsenal juridique et  
judiciaire américain

27  
février  
2020

**Module 2**  
La protection juridique du  
patrimoine immatériel de  
l'entreprise

5  
mars  
2020

**Module 3**  
La cybersécurité

12  
mars  
2020

**Module 4**  
La gestion du risque lié à  
l'image et à la réputation

17  
mars  
2020

**Module 5**  
La protection des données  
sensibles en entreprise

26  
mars  
2020

**Module 6**  
La preuve numérique



**6 modules**

**Objectif pédagogique** : savoir conseiller et accompagner les acteurs économiques pour faire face aux atteintes et enjeux de sécurité économiques auxquels ils sont confrontés.

**Public visé** : avocats, juristes d'entreprise, magistrats.

**Spécialité** : droit commercial, des affaires et de la concurrence / droit international et de l'Union européenne

**Niveau 2** : approfondissement des connaissances.

**Prérequis** : néant.

**Evaluation** : QCM en fin de cycle permettant d'obtenir une attestation de formation.

**Support pédagogique** : cas pratiques, supports Powerpoint.

**Tarifs\*** :  
Par module : **180€ TTC**  
Pour le cycle complet (soit les 6 modules) : **960€ TTC**

\* Les frais d'inscription à cette formation peuvent être pris en charge par le **FIF-PL**



**24h**  
de formation  
continue validées  
pour les avocats

**S'INSCRIRE**





# Mardi 4 février 2020 de 9h à 13h à l'EFB

## Module 1 : l'arsenal juridique et judiciaire américain

### Intervenants >

**Etienne DROUARD**, avocat associé du Cabinet Hogan Lovells

**Frédéric PIERUCCI**, CEO cabinet de conseil IKARIAN, ancien dirigeant ALSTOM

### Contenu pédagogique >

1<sup>ère</sup> partie par Etienne DROUARD :

- comprendre les facteurs culturels, processuels et juridiques des autorités américaines ;
- comprendre la pratique des autorités américaines et la nouvelle gouvernance de la conformité ;
- la procédure de e-discovery et les enjeux stratégiques et juridiques pour les entreprises européennes.

2<sup>ème</sup> partie par Frédéric PIERUCCI : illustration avec le cas Alstom.

### Objectifs >

Acquérir des réflexes pour mieux protéger les intérêts des entreprises face à l'extraterritorialité du droit américain.

INTELLIGENCE  
JURIDIQUE  
ET  
SÉCURITÉ  
ÉCONOMIQUE

Le droit  
au service  
de la  
protection  
des acteurs  
économiques



# Jeudi 27 février 2020 de 9h à 13h à l'EFB

## Module 2 : la protection juridique du patrimoine immatériel de l'entreprise

### Intervenants >

**Jean TAMALET**, avocat associé en droit pénal des affaires, cabinet Bird and Bird

**Emilie GALLOIS**, responsable du pôle électrotechnique-commande, département des brevets, INPI

### Contenu pédagogique >

- Qu'est-ce que le patrimoine immatériel d'une entreprise, de quoi est-il composé ?
- Quels outils juridiques à disposition pour préserver et valoriser ces actifs immatériels ?
- Stratégies de valorisation (via des titres de PI ou non)
- Quelques exemples

### Objectifs >

- Cartographier les créations immatérielles d'une entreprise et en déduire le mode de protection éventuel/les outils adaptés
- Identifier les opérateurs de la propriété intellectuelle (sociétés de gestion des droits de PI ou offices)
- Connaître les grandes lignes des procédures d'examen

INTELLIGENCE  
JURIDIQUE  
ET  
SÉCURITÉ  
ÉCONOMIQUE

Le droit  
au service  
de la  
protection  
des acteurs  
économiques



# Jeudi 5 mars 2020 de 9h à 13h à l'EFB

## Module 3 : la cybersécurité

### Intervenants >

**Marc WATIN-AUGOUARD**, co-fondateur du forum international de cybersécurité de Lille, général d'armée (2S)

**Jacques MARTINON**, magistrat, chef de la mission contre la corruption et la cybercriminalité, DACG

### Contenu pédagogique >

1<sup>ère</sup> partie par Marc WATIN-AUGOUARD - les enjeux de la transformation numérique et ses conséquences en matière de défense et de sécurité :

- quelles sont les tendances lourdes dans une société de plus en plus hyperconnectée qui place les données au cœur de l'écosystème numérique ?
- quels moyens pour contrer des cyberattaques à la frontière entre la cybercriminalité et la « Cyberguerre » ?
- pourquoi faut-il replacer l'humain au cœur de la cybersécurité ?

2<sup>ème</sup> partie par Jacques MARTINON :

- évolution de la cybercriminalité ;
- défis de la preuve numérique; Adaptation des enquêteurs et des magistrats à la menace cyber ;
- darknets et cryptomonnaies.

### Objectifs >

Comprendre les phénomènes majeurs de cybercriminalité et connaître le paysage français de cyberdéfense au sens large.

INTELLIGENCE  
JURIDIQUE  
ET  
SÉCURITÉ  
ÉCONOMIQUE

Le droit  
au service  
de la  
protection  
des acteurs  
économiques



# Jeudi 12 mars 2020 de 9h à 13h à l'EFB

## Module 4 : la gestion du risque lié à l'image et à la réputation

### Intervenants >

**Ilana SOSKIN**, avocat à la cour, cabinet SOSKIN avocats

**David MAYEL**, magistrat à la 17<sup>ème</sup> chambre du TGI de Paris

### Contenu pédagogique >

- Les différents types d'atteintes (diffamation, injure, droit à l'image, usurpation d'identité, atteinte à la présomption d'innocence...)
- Obtenir la suppression urgente de contenus attentatoires (sites internet, réseaux sociaux, plateforme de partage...)
- Le déréférencement
- Le recours au juge et les demandes en réparation

### Objectifs >

- Savoir identifier et qualifier les atteintes à l'image et la réputation
- Savoir répondre juridiquement aux différentes formes d'atteintes

INTELLIGENCE  
JURIDIQUE  
ET  
SÉCURITÉ  
ÉCONOMIQUE

Le droit  
au service  
de la  
protection  
des acteurs  
économiques

# Mardi 17 mars 2020 de 9h à 13h à l'EFB

## Module 5 : la protection des données sensibles en entreprise

### Intervenants >

**Xavier DOMECQ**, directeur général d'ID-Logism

**Jean-Philippe DUPUICH**, directeur associé, UTIKXO

### Contenu pédagogique >

1<sup>ère</sup> partie par Xavier DOMECQ - comprendre :

- les enjeux de la protection du patrimoine informationnel ;
- la valorisation d'une donnée sensible dans l'entreprise ;
- la gestion du risque associée à une donnée sensible ;
- la donnée personnelle est une donnée sensible à part entière ;
- le rôle essentiel du système d'information.

### Objectifs >

1<sup>ère</sup> partie par Xavier DOMECQ - connaître et maîtriser :

- la protection du système d'information ;
- la conformité ;
- les mesures de sécurité (organisationnelle, méthodologique et technique).

2<sup>ème</sup> partie par Jean-Philippe DUPUICH - comprendre :

- les enjeux des parties prenantes à la protection des données en entreprise ;
- une approche méthodologique d'alignement aux normes et règlements ;
- la possibilité de s'appuyer sur un outillage efficace.

2<sup>ème</sup> partie par Jean-Philippe DUPUICH - connaître et maîtriser :

- les nombreux acteurs impliqués ;
- l'impact de la loi sur l'organisation et son SI ;
- les autres professionnels et solutions pouvant accompagner l'entreprise

INTELLIGENCE  
JURIDIQUE  
ET  
SÉCURITÉ  
ÉCONOMIQUE

Le droit  
au service  
de la  
protection  
des acteurs  
économiques

# Jeudi 26 mars 2020 de 9h à 13h à l'EFB

## Module 6 : la preuve numérique

### Intervenants >

**Cyril DEBARD**, lieutenant-colonel, chef du département informatique électronique, IRCGN

**Thomas MULLER**, huissier de justice (cabinet BOUVET LLOPIS)

### Contenu pédagogique >

1<sup>ère</sup> partie par Cyril DEBARD : afin de lutter contre les nouveaux phénomènes criminels qui développent aujourd'hui quasi systématiquement une déclinaison numérique de leurs modes opératoires, la criminalistique utilise ses larges possibilités pour contribuer à la démonstration de la vérité et anticiper les avancées scientifiques.

Après avoir défini le concept de preuve numérique, sera présenté le dispositif gendarmerie de lutte contre la cybercriminalité et enfin le traitement de la preuve numérique.

- Typologie et familles de supports de stockages
- Le numérique en perquisitions : détection, quoi saisir, comment le saisir
- Le dispositif gendarmerie

### Objectifs >

1<sup>ère</sup> partie par Cyril DEBARD - identifier :

- les pièges et la difficulté de la perquisition ;
- le processus d'examen de la preuve numérique ;
- les défis à relever.

2<sup>ème</sup> partie par le cabinet BOUVET LLOPIS

Comment attester de la réalité de l'immatérialité ?

A l'heure du tout numérique, du virtuel, et de la dématérialisation, comment figer une scène informatique ?

Quelles règles doivent être respectées pour que le constat informatique, et plus largement, le constat sur support numérique, soit à l'épreuve de toute contestation et renforce la stratégie de sécurité numérique ?

Pour répondre à ces interrogations, il convient de rappeler que l'Huissier peut diligenter sa mission à la requête d'un particulier ou d'une entreprise, dans un cadre extra-judiciaire (démarche conservatoire), ou à la requête d'un juge, dans un contexte judiciaire (article 145 CPC).

2<sup>ème</sup> partie par le cabinet BOUVET LLOPIS

Avoir les réflexes juridiques pour figer une situation juridique.

INTELLIGENCE  
JURIDIQUE  
ET  
SÉCURITÉ  
ÉCONOMIQUE

Le droit  
au service  
de la  
protection  
des acteurs  
économiques